

N° 81-599-X au catalogue — Issue n° 002

ISSN : 1709-8661

ISBN : 978-1-100-91732-0

## Feuille d'information

Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation

# Transitions au marché du travail

Juin 2009

Division du tourisme et du Centre de la statistique de l'éducation  
Immeuble principal, Pièce 2001, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-800-307-3382

Télécopieur : 1-613-951-9040



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada



**cme**c

Conseil des  
ministres  
de l'Éducation  
(Canada)

Council of  
Ministers  
of Education,  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 81-599-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de choisir la rubrique « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

© 2009 Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation

La permission est accordée à la reproduction non-commerciale à fins éducatives, exigeant une reconnaissance claire de la source. Autrement, il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, sans l'autorisation préalable du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 95 St. Clair Ave. West, Suite 1106, Toronto, Ontario, M4V 1N6.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Transitions au marché du travail

L'éducation représente un investissement considérable dans le développement du capital humain. Les données montrant la situation d'emploi, les gains et la mobilité des étudiants et des diplômés partout au Canada donnent une idée générale de la transition des élèves et étudiants entre les études et le marché du travail. Elles donnent également un aperçu de l'impact initial des études sur le marché du travail.

### Intégration au marché du travail

Beaucoup de jeunes acquièrent une expérience professionnelle avant même de quitter le système éducatif. Travailler tout en étudiant représente un défi pour certains élèves mais peut constituer une expérience positive pour d'autres. En 2007-2008, presque tous les jeunes de 15 ans fréquentaient une école et 21 % d'entre eux travaillaient également. Le groupe des 18 ans présente une plus grande diversité : le tiers des jeunes de cet âge n'est pas inscrit dans un établissement d'enseignement, tandis que les autres combinent à des degrés variables les études (au primaire-secondaire, au collégial ou à l'université) et le travail.

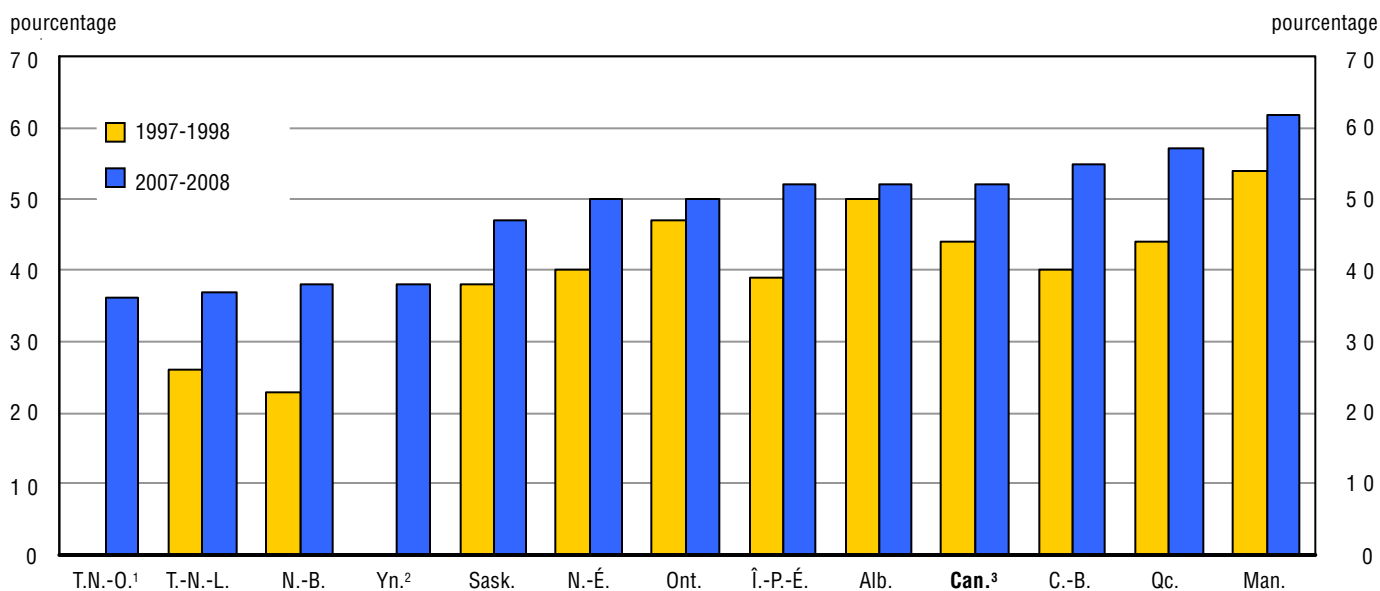
Quant au groupe des 21 ans, la majorité de ses membres n'est plus présente dans le système éducatif et quatre sur cinq des non-étudiants ont un emploi. Si l'on considère l'ensemble du groupe des 20 à 24 ans, les données provinciales et territoriales révèlent une augmentation globale du nombre de jeunes qui combinent les études et le travail. En 1997-1998, ce nombre représentait 44 % du groupe d'âge des 20 à 24 ans qui travaillaient tout en étudiant et en 2007-2008, il correspondait à 52 %. Cette augmentation se manifestait dans l'ensemble des provinces et territoires (où les données étaient disponibles), malgré certaines variations en pourcentage d'une province ou d'un territoire à l'autre (graphique 1).

À l'âge de 25 ans, une grande majorité des jeunes a quitté le système d'éducation. Plus des deux tiers (70 %) des jeunes âgés de 25 ans travaillaient, 5 % cherchaient un emploi et 8 % ne faisaient pas partie de la population active.

Un certain nombre de facteurs, y compris la conjoncture économique, peuvent avoir une incidence sur la transition des élèves et étudiants entre les études et le marché du travail. Les données révèlent que le niveau de scolarité de chaque personne joue un rôle important dans cette observation, plus particulièrement quand il est question de l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires.

## Graphique 1

Proportion des étudiants âgés de 20 à 24 ans qui allient travail et études, Canada et provinces, 1997-1998 et 2007-2008



1. Les données de l'EPA ne sont disponibles que depuis 2001 pour les Territoires du Nord-Ouest.

2. Les données de l'EPA ne sont disponibles que depuis 1992 pour le Yukon. Elles sont confidentielles en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* pour 1997-1998.

3. Les estimations de l'Enquête sur la population active (EPA) pour l'ensemble du pays sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces; les territoires sont exclus.

**Notes :** Les données de l'EPA ne sont disponibles que depuis 2004 pour le Nunavut. Elles sont confidentielles en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* pour 2007-2008. Le nombre d'étudiants est basé sur une moyenne mensuelle de septembre à avril et inclut la fréquentation à temps plein et à temps partiel. Il convient de faire attention en interprétant les taux par province/territoire et les différences de taux entre provinces/territoires et dans le temps, parce que des populations relativement petites peuvent présenter des variations dues à l'échantillonnage assez importantes.

**Source :** Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), Juin 2009. *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*. N° 81-582-XIF au catalogue. Ottawa. Tableau E.2.2.

## Emploi à temps plein des diplômés du postsecondaire

Les diplômés de la promotion de 2005 au niveau collégial enregistrent, deux ans après l'obtention du diplôme, des taux d'emploi à temps plein plus bas que ceux de la promotion de 2000. Parmi les diplômés de la promotion de 2005 au niveau collégial, 74 % avaient un emploi à temps plein, par rapport à 78 % de ceux de la promotion de 2000. Toutefois, le taux d'emploi à temps plein des diplômés de 2005 au niveau collégial était comparable à celui de leurs homologues du niveau universitaire. Le taux d'emploi à temps plein chez les diplômés du niveau universitaire était d'environ 73 % pour les deux années observées. Dans la plupart des domaines d'études, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à travailler à temps plein que les femmes.

L'impact des études postsecondaires sur la participation au marché du travail ressort de la comparaison entre le taux de chômage en 2008 des diplômés de l'université (4,1 %), du collégial (4,9 %) et du secondaire seulement (6,6 %) et des personnes n'ayant pas obtenu de diplôme du secondaire (12,0 %).

## Scolarité et revenus d'emploi

Le niveau de scolarité a un effet positif sur le revenu aussi bien que sur le taux d'emploi. Deux ans après l'obtention du diplôme, les diplômés de la promotion de 2005 au collégial touchaient un revenu médian annuel de 33 000 \$, et les diplômés de l'université de la même année, recevaient un revenu médian de 45 000 \$. Cette tendance se confirme dans toutes les provinces, l'écart en faveur des diplômés de l'université étant particulièrement important à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et en Alberta. La répartition des revenus des diplômés montre que les hommes gagnent généralement plus que les femmes. Le domaine d'études influence également le revenu médian. Deux ans après l'obtention du diplôme, les revenus médians des diplômés universitaires de la promotion de 2005 variaient de 31 000 \$ pour les diplômés des programmes d'arts visuels et d'interprétation et de technologies des communications, à 53 000 \$ pour ceux des programmes d'architecture, de génie et de services connexes, de même que des programmes de santé, parcs, récréation et conditionnement physique.

## Mobilité des étudiants et des diplômés du postsecondaire

Dans certains cas, la transition peut aussi inclure l'installation hors de sa province ou de son territoire. Les étudiants inscrits et les diplômés de l'université sont plus mobiles entre les provinces et territoires que ceux du collégial. Parmi les diplômés universitaires de 2005, le pourcentage de diplômés ayant quitté leur province d'études deux ans après avoir obtenu leur diplôme (10,7 %) avait dépassé le pourcentage d'étudiants ayant quitté leur province ou territoire de résidence pour fréquenter l'université (9,0 %) (graphique 2). Au niveau collégial, 5,3 % des diplômés avaient quitté leur province d'études deux ans après avoir obtenu leur diplôme, dépassant ainsi le pourcentage d'étudiants ayant quitté leur province ou territoire de résidence pour fréquenter le collège (4,6 %) (graphique 3).

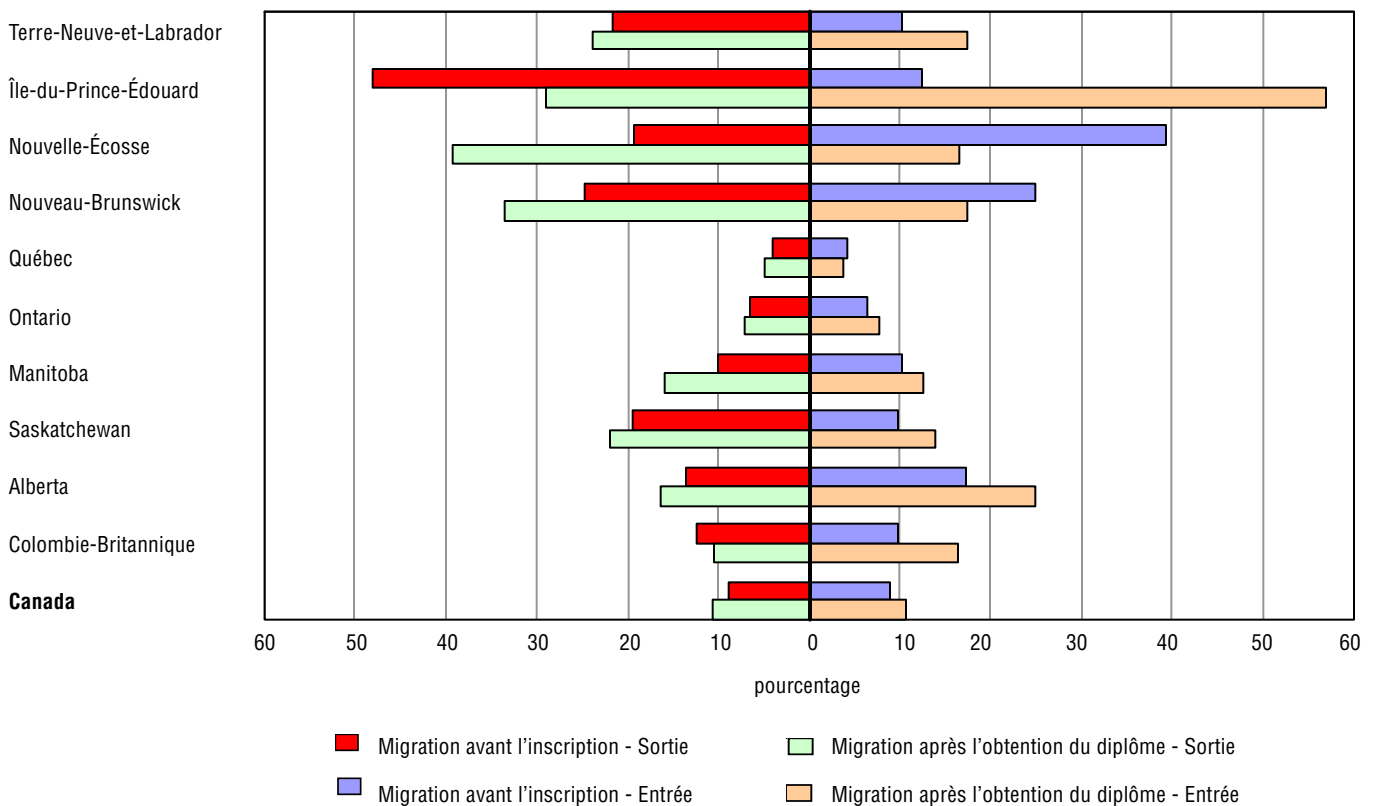
Pour de plus amples renseignements, ou pour consulter les données spécifiques citées dans ce feuillet d'information, ainsi que d'autres tableaux de données sur l'éducation au Canada, voir les tableaux E.2.2, E.2.3, E.2.5, E.2.6, E.2.7, E.2.8, E.2.10, E.2.11, E.2.14 et E.3.1 dans *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, juin 2009*. N° 81-582-XIF au catalogue.

Ce feuillet d'information est basé sur les résultats de l'Enquête sur la population active (EPA) et l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) de Statistique Canada. L'EPA a pour objectif de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir celles des personnes employées, celles au chômage ou celles inactives, ainsi que de fournir des données descriptives et explicatives sur chacune de ces catégories. L'END vise à dresser un portrait de la transition des études postsecondaires au marché du travail. Le site Web de Statistique Canada

([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)) contient de plus amples renseignements sur ces études. Sur la page d'accueil, cliquer sur « Définitions, sources de données et méthodes », puis sur l'enquête voulue dans la liste alphabétique des « Enquêtes et programmes statistiques ».

Le Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (PIPCE) est une initiative en cours du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, qui est lui-même un partenariat entre Statistique Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], visant à fournir un ensemble de mesures statistiques sur les systèmes d'éducation au Canada.

**Graphique 2**  
**Taux de migration des diplômés universitaires de 2005, Canada et provinces**



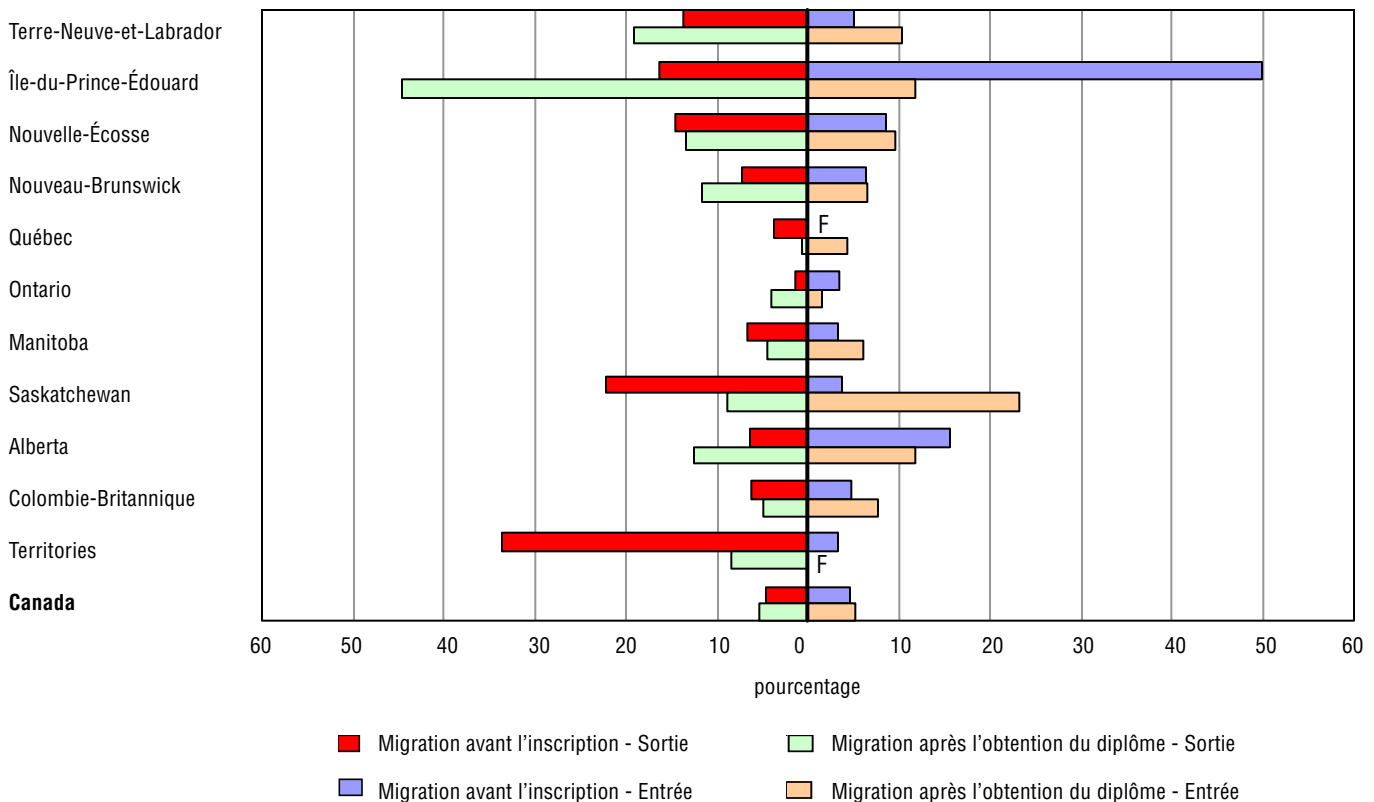
**Notes :** Le taux de migration de sortie (d'entrée) avant l'inscription est défini comme le nombre des diplômés ayant quitté (entré dans) la province ou le territoire afin d'étudier, en pourcentage des diplômés qui résidaient dans la province ou le territoire un an avant l'inscription.

Le taux de migration de sortie (d'entrée) après l'obtention du diplôme est défini comme le nombre de diplômés ayant quitté (étant entrés dans) la province ou le territoire dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme, en pourcentage des diplômés de la province ou du territoire.

**Source :** Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), Juin 2009. *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*. N° 81-582-XIF au catalogue. Ottawa. Tableau E.2.14.

## Graphique 3

## Taux de migration des diplômés collégiaux de 2005, Canada, provinces et territoires



F trop peu fiable pour être publié

**Notes :** Les points de données qui ne figurent pas sur le graphique ont été omis parce que les données sont trop fiables pour être publiées ou ont été supprimées pour des raisons de confidentialité en vertu de la *Loi sur la statistique*. Ce graphique présente également certaines estimations dont les coefficients de variation sont relativement élevés. Voir le tableau E.2.14 pour plus de détails.

Le taux de migration de sortie (d'entrée) avant l'inscription est défini comme le nombre des diplômés ayant quitté (entré dans) la province ou le territoire afin d'étudier, en pourcentage des diplômés qui résidaient dans la province ou le territoire un an avant l'inscription.

Le taux de migration de sortie (d'entrée) après l'obtention du diplôme est défini comme le nombre de diplômés ayant quitté (étant entrés dans) la province ou le territoire dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme, en pourcentage des diplômés de la province ou du territoire.

**Source :** Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), Juin 2009. *Indicateurs de l'éducation au Canada : Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*. N° 81-582-XIF au catalogue. Ottawa. Tableau E.2.14.

## Remerciements

Nous remercions l'équipe du projet PIPCE à Statistique Canada et au Secrétariat du CMEC, ainsi que les membres provinciaux et territoriaux du Comité de gestion stratégique du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation pour leur aide lors de l'examen des documents. Nous remercions aussi la Division de la statistique du travail et le Centre de la statistique de l'éducation à Statistique Canada pour avoir fourni des données relatives à l'Enquête sur la population active et à l'Enquête nationale auprès des diplômés.